



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## **Universitätsbibliothek Paderborn**

### **Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas**

**Académie Française**

**La Haye, 1705**

5 Rem. Propreté, & non pas Propriété.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52533](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52533)

dire, *Je vous rendray tous les honneurs qui vous plairont*, ce qui seroit ridicule. On dit, *ce qu'il vous plaira.*, parce qu'on y sous-entend des paroles que l'on supprime par élegance, comme quand je dis, *Je vous rendray tous les honneurs qu'il vous plaira*, il y faut sous-entendre ces mots, *que je vous rende.* Et ainsi en tous les endroits où l'on se sert de cette façon de parler, *Je fais tout ce qu'il vous plait*, on sous-entend, *que je fasse*; car outre qu'il est plus élegant de le supprimer, il seroit importun d'y adjouster tousjours cette queue, dans un usage aussi frequent, qu'est celuy de ce terme de courtoisie & de civilité.

## OBSERVATION.

ON a esté de l'avis de M. de Vaugelas sur cette Remarque.

## V. REMARQUE.

*Propreté, & non pas Propriété.*

**P**ropriété est bon pour signifier le *proprietas* des Latins; mais il ne vaut rien, pour dire, *le soin que l'on a de la netteté, de la bienséance, ou de l'ornement en ce qui regarde les habits, les meubles, ou quelque autre*

A 5

cho-

chose que ce soit. Il faut appeller cela *propreté*, & non pas *propriété*. Et ce n'est pas seulement pour mettre de la difference entre *propriété* & *propreté*, qui signifient deux choses si esloignées, car il est assez ordinaire en toutes langues, qu'un mesme mot signifie deux ou plusieurs choses, mais c'est parce que *propriété* est un mot qui vient du Latin *proprietas*, au lieu que *propreté* n'en vient point, (car *proprietas* ne signifie jamais cela) mais vient de son adjectif *propre*, qui dans la signification de *net*, ou d'*ajusté*, est un mot purement François, duquel adjectif se forme *propreté*, comme *saleté* se forme de *sale*, & *pauvreté* de *pauvre*. Je sçay bien que quelques-uns croient que *propre* d'où vient *propriété*, est pris du Latin *proprius* figurément, comme si l'on vouloit dire, que d'apporter à chaque chose la bienveillance qui luy est propre & convenable, a donné lieu d'appeller *propres* toutes les choses, où cette bienveillance se rencontre; mais cela est trop subtil, & trop recherché. Quoy qu'il en soit, il est constant qu'il faut dire *propreté* en ce sens-là, & non pas *propriété*.

## OBSERVATION.

**M** De Vaugelas a fort judicieusement remarqué que *propriété* signifioit une chose toute differente de *propreté*. Ce mot *propriété* qui est le *proprietas* des Latins, veut dire le droit, le titre par lequel une chose appartient en propre à quelqu'un, comme cet exemple le fait voir, *On lui contesta la propriété de cet heritage.* On se sert aussi de *propriété* en parlant de la vertu particuliere de chaque plante, & des autres choses naturelles. *Cet homme connoist la propriété de tous les Simples, la propriété de l'Ayman.* On l'employe encore pour signifier le sens propre de chaque mot. *Personne ne sçait mieux que luy la propriété de tous les termes de la Langue.*

## VI. REMARQUE.

*Chypre.*

**I**L faut dire *l'Isle de Chypre, la poudre de Chypre*, & non pas *l'Isle de Cypre, la poudre de Cypre*. L'Usage le veut ainsi, nonobstant son origine. Je pensois que M. de Malherbe eust esté le premier qui l'eust escrit de cette sorte, mais j'ay trouvé que M. de Montagne dans ses Essais, ne le dit jamais autrement.